

PROJET PILOTE DE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES RÉSIDENTIELS

Résumé de la phase 3 de la participation publique

Avril 2023

Contexte

La Ville de Winnipeg (la Ville) a lancé en octobre 2020 un projet pilote de collecte des déchets alimentaires résidentiels d'une durée de deux ans. Le projet pilote a permis de déterminer comment collecter les déchets alimentaires dans les maisons et si les résidents jugent utile une telle collecte. Cinq quartiers de Winnipeg ont été sélectionnés pour le projet pilote. Les déchets alimentaires ont été compostés à l'installation de gestion des ressources du chemin Brady.

Participation

La dernière phase de la participation publique a eu lieu à la fin du projet pilote. Elle a permis aux participants au projet pilote de réfléchir à leur expérience au cours des deux dernières années. La Ville a envoyé un sondage aux participants au projet pilote. Ce sondage a permis de recueillir les attitudes et les perceptions des participants au cours des deux années du projet pilote. Il a également permis d'identifier les difficultés que les participants au projet pilote continuaient à rencontrer.

La Ville a également sollicité l'avis des non-participants au projet pilote par le biais d'un sondage scientifique. Ces contributions ont permis de comprendre ce que les Winnipegois pensaient d'un programme de collecte des déchets alimentaires.

Les mêmes questions ont été posées plusieurs fois aux participants au projet pilote et aux résidents de Winnipeg, ce qui a permis d'effectuer des comparaisons dans le temps et de comparer les points de vue des Winnipegois et des participants au projet pilote.

Le tableau 1 présente un résumé des possibilités de participation publique pour la phase 3.

Promotion

Une trousse d'information a été envoyée aux plus de 4 000 ménages participants le 13 septembre 2022 pour les informer que le projet pilote se terminerait à la fin du mois. La trousse comprenait une carte postale les invitant à donner leur avis sur le projet pilote de deux ans. Des courriels de suivi ont également été envoyés aux 417 participants qui avaient répondu aux sondages précédents lors des phases 1 et 2 de la participation publique. Deux semaines avant la clôture du sondage, une deuxième carte postale a été envoyée à tous les ménages participants pour leur rappeler la tenue du sondage.



Figure 1 : Carte d'invitation envoyée aux participants

Tableau 1 : Possibilités de participation publique pour la phase 3

Date	Activité	Participation
Du 10 au 30 mai 2022	Sondage représentatif à l'échelle de la ville	622 répondants
Du 13 septembre au 10 octobre 2022	Sondage auprès des participants au projet pilote	1 025 répondants

PROJET PILOTE DE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES RÉSIDENTIELS

Résumé de la phase 3 de la participation publique

Avril 2023

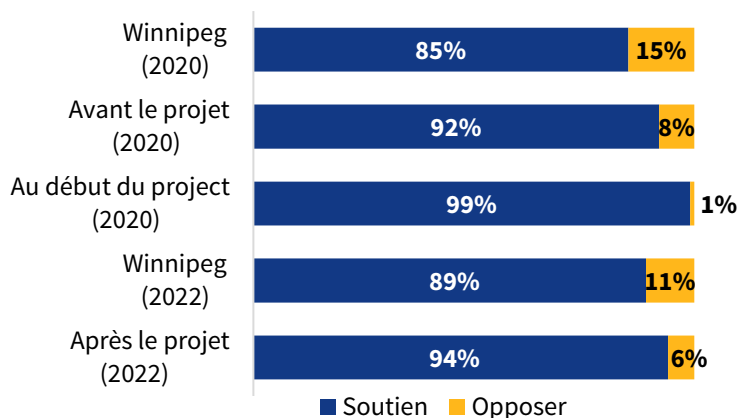
Principales conclusions

Soutien

Le soutien des Winnipegois à l'égard d'un programme de collecte des déchets alimentaires à l'échelle de la ville est resté élevé tout au long des deux années du projet pilote, avec un soutien de 85 % (2020) et de 89 % (2022).

Le soutien des participants au projet pilote était supérieur à la moyenne de Winnipeg. Le soutien a rapidement bondi après les premiers mois du projet pilote de 92 % à 99 % et est resté élevé à la fin avec 94 % (Figure 1).

Figure 1 : Dans l'ensemble êtes-vous favorable ou opposé à la mise en place d'un programme de collecte des déchets alimentaires en bordure de rue à Winnipeg?

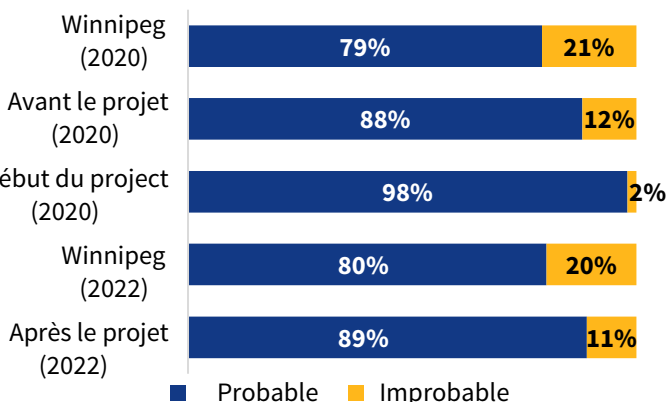


Utilisation

La probabilité que les Winnipegois utilisent un programme de collecte des déchets alimentaires à l'échelle de la ville est restée stable entre 2020 et 2022, avec 79 % (2020) et 80 % (2022) déclarant qu'ils utiliseraient probablement le programme.

Des données d'utilisation réelles ont été collectées pendant les deux années du projet pilote pour les participants au projet pilote. Ces données seront communiquées au conseil municipal. Toutefois, il a également été demandé aux résidents du projet pilote d'indiquer dans quelle mesure ils seraient susceptibles d'utiliser un programme permanent à l'échelle de la ville, si un tel programme était mis en place (figure 2).

Figure 2 : Supposons qu'un programme soit mis en place à l'échelle de la ville. Dans quelle mesure est-il probable ou improbable que vous l'utilisiez réellement?



Volonté de payer

Les répondants au sondage ont été informés que le propriétaire moyen paie 115 \$ par an pour les déchets ménagers, le recyclage et les déchets de jardin dans le cadre de ses impôts fonciers et des frais de réacheminement des déchets sur sa facture d'eau. On a demandé aux Winnipegois et aux participants au projet pilote d'indiquer un coût annuel raisonnable pour un programme de collecte des déchets alimentaires. Certains résidents (23 %) et participants au projet pilote (20 %) ont déclaré qu'ils n'étaient pas prêts à payer du tout, ce qui a fait baisser le montant moyen et est indiqué dans les montants ci-dessous.

26,60 \$

est le montant moyen que les participants au projet pilote sont prêts à payer (0 \$ inclus).

33,33 \$

est le montant moyen parmi les participants au projet pilote prêts à payer quelque chose (0 \$ non inclus).

24,01 \$

est le montant moyen que les Winnipegois sont prêts à payer (0 \$ inclus).

31,05 \$

est le montant moyen parmi les Winnipegois prêts à payer quelque chose (0 \$ non inclus).

PROJET PILOTE DE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES RÉSIDENTIELS

Résumé de la phase 3 de la participation publique

Avril 2023

Les participants au projet pilote étaient prêts à payer plus cher en moyenne que les résidents de Winnipeg pour la collecte des déchets alimentaires. Environ 66 % des participants au projet pilote ont déclaré qu'ils étaient prêts à payer ou qu'ils pouvaient accepter de payer pour la collecte des déchets alimentaires, comparativement à 60 % des Winnipegois.

Fréquence

La Ville collecte les déchets et les matières recyclables une fois par semaine et ramasse les déchets alimentaires une fois par semaine dans les quartiers pilotes pendant les deux années du projet pilote. Cela signifie que les participants au projet pilote avaient probablement plus de place et moins d'objets malodorants dans leurs chariots de déchets.

Lorsqu'on leur a demandé à quelle fréquence ils souhaitaient que la Ville ramasse chaque chariot, la majorité des participants au projet pilote ont continué à souhaiter une collecte hebdomadaire. Lorsqu'on leur a posé la même question, les Winnipegois ont été moins nombreux à souhaiter une collecte hebdomadaire.



des participants au projet pilote sont favorables à un ramassage hebdomadaire des chariots verts.

(51 % à l'échelle de la ville)

des participants au projet pilote sont favorables à un ramassage hebdomadaire des chariots de recyclage.

(67 % à l'échelle de la ville)

des participants au projet pilote sont favorables à un ramassage hebdomadaire des chariots de déchets.

(55 % à l'échelle de la ville)

Défis

Les participants au projet pilote ont été invités à faire part des problèmes qu'ils ont rencontrés au cours des deux années qu'a duré le projet. Les déchets alimentaires congelés, les insectes et les odeurs ont été les problèmes les plus fréquents, mais ils étaient considérés mineurs dans la plupart des cas (tableau 2).

Tableau 2 : Les quatre principaux problèmes rencontrés au cours du projet pilote

	Problème majeur	Problème mineur	Aucun problème
 Congélation des déchets alimentaires dans le chariot en hiver	9 %	40 %	51 %
 Insectes ou rongeurs	11 %	33 %	56 %
 Odeurs dans la maison	9 %	34 %	57 %
 Odeurs à l'extérieur	8 %	35 %	57 %

PROJET PILOTE DE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES RÉSIDENTIELS

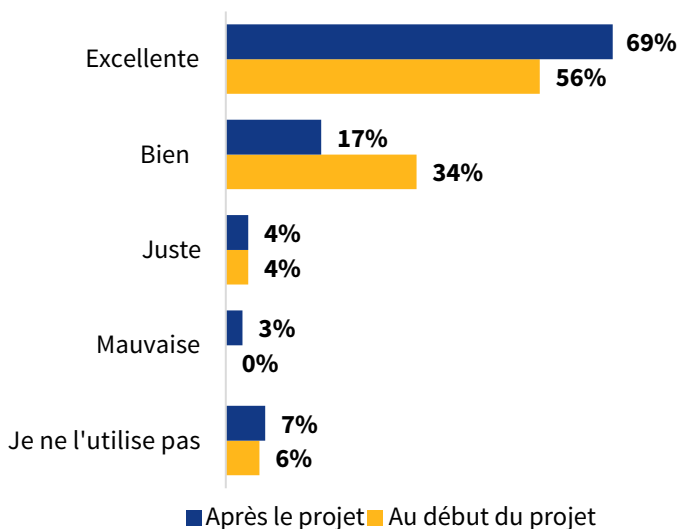
Résumé de la phase 3 de la participation publique

Avril 2023

Expérience globale

La majorité des participants au projet pilote qui ont répondu au sondage ont estimé que le projet était excellent (69 %). Il s'agit d'une augmentation significative par rapport au début du projet pilote (56 %). Consultez la figure 3 pour plus de détails. Le nombre de personnes ayant qualifié leur expérience de « médiocre » a légèrement augmenté pour atteindre 3 % à la fin du projet pilote.

Figure 3 : Comment évalueriez-vous votre expérience globale d'utilisation du système de collecte des déchets alimentaires?



Les personnes interrogées qui ont eu une expérience positive ont noté ce qui suit :

- J'aime le fait de ne pas mettre autant de déchets à la poubelle (66 %)
- J'aime le fait de réduire les gaz à effet de serre (18 %)
- C'est facile (10 %)

Les personnes interrogées qui ont eu une expérience négative ont noté ce qui suit :

- Je ne produis pas assez de déchets alimentaires (26 %)
- Trop salissant (14 %)
- Odeurs et senteurs (13 %)

Les répondants qui ont indiqué qu'ils ne mettaient pas les déchets alimentaires dans le chariot vert pour la collecte ont été interrogés sur les raisons de cette décision. La principale raison de ne pas participer au cours des deux dernières années a continué d'être que les non-utilisateurs estimaient qu'ils n'avaient pas assez de déchets alimentaires.

Tableau 3 : Les quatre principales raisons de ne pas participer au programme

Raison	Début du projet	Changement	Fin du projet
Pas assez de déchets	25 %	↓	23 %
Préoccupation concernant les odeurs/la propreté	11 %	↑	19 %
Je composte déjà mes déchets alimentaires moi-même	42 %	↓	16 %
J'ai essayé et je n'ai pas aimé	3 %	↑	15 %

Prochaines étapes

La Ville examinera les données recueillies dans le cadre du projet pilote et les réactions des participants. Les résultats du projet pilote seront résumés dans un rapport au conseil municipal. La fonction publique formulera des recommandations sur la manière de procéder.

Le conseil municipal décidera de la marche à suivre en fonction des résultats. La mise en place d'un programme permanent de collecte des déchets alimentaires à l'échelle de la ville est soumise à l'approbation et au financement du conseil municipal.

Annexes

Annexe A – Résultats du sondage de la phase 3 à l'échelle de la ville

Annexe B – Résultats du sondage de la phase 3 auprès des participants du projet pilote